

17 - Engagement de la Ville dans le projet «Alcool, ville et vie nocturne»

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) est un réseau de 130 collectivités locales créé en 1992 et issu du forum européen (EFUS) pour la sécurité urbaine (initié en 1987 à Barcelone par Gilbert BONNEMAISON, ancien Maire d'Épinay-sur-Seine).

L'objectif de ce réseau est de renforcer les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance et de promouvoir le rôle de l'élu dans les politiques locales et nationales. Le FFSU propose notamment des formations, des échanges entre villes, des accompagnements de collectivités sur les thématiques de la sécurité, de la tranquillité publique, de la prévention de la délinquance. La Ville de Besançon est adhérente au forum français pour la sécurité urbaine depuis la fin des années 1990.

En 2012 et 2013, les forums européen et français pour la sécurité urbaine ont conduit, à la demande de la Commission Européenne, un programme intitulé «Safer Drinking Scènes» autour des problématiques d'alcoolisation massive des jeunes sur l'espace public. Les expériences et dispositifs de nombreuses villes européennes et françaises ont été étudiés dans ce cadre et ont fait l'objet d'une restitution lors d'un colloque européen organisé à Nantes en juin 2013 (suivi d'une publication diffusée au niveau européen).

Besançon, comme de nombreuses autres villes françaises et européennes, n'est pas épargnée par les phénomènes d'alcoolisation massive des jeunes sur l'espace public, notamment les jeudis soirs. Après une première phase de diagnostic partagé, la Ville a pris l'initiative de la mise en place depuis 2013 d'un plan global d'actions de lutte et prévention contre la suralcoolisation des jeunes, plan qui avait fait l'objet d'une présentation à l'assemblée délibérante à l'automne 2014 (charte de la vie nocturne, soirées alternatives à la seule fête alcoolisée, soirée «réduction des risques», sensibilisation des publics, formations des organisateurs de soirées, campagne de prévention...).

Ce plan bisontin associe de nombreux partenaires institutionnels et associatifs et s'inspire pour partie des préconisations issues du projet «Safer Drinking Scènes» et des expériences développées par d'autres collectivités locales.

A partir de 2015, et pour une durée de 24 mois, les forums européen et français pour la sécurité urbaine vont développer un nouveau projet intitulé «Alcool, Ville et vie nocturne» en lien étroit avec 8 villes françaises.

Ce projet reçoit le soutien de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA).

Au vu du plan global d'actions développé sur l'alcoolisation massive des jeunes par notre collectivité depuis plusieurs années, les forums européens et français pour la sécurité urbaine ont proposé dernièrement d'inscrire Besançon dans ce programme et de faire de notre ville la 8^{ème} collectivité française participante au projet «Alcool, Ville et vie nocturne». Les autres villes participantes sont Paris, Bordeaux, Lille, Brest, Nantes, Marseille, Lorient.

Les objectifs fixés au programme «Alcool, Ville et vie nocturne» sont :

- Permettre l'optimisation des politiques locales de prévention et de lutte contre l'hyper alcoolisation des jeunes en les confrontant à une expertise et à une évaluation externes apportées par les forums.
- Poursuivre les travaux des forums en lien avec la MILDECA sur une thématique relative à la politique de la nuit, incluant la sécurité et la santé publiques, mais aussi les liens avec les secteurs éducatif, jeunesse, économique, culturel et touristique.

Ce programme comporte plusieurs étapes (diagnostic et état des lieux des villes, évaluation des actions mises en œuvre, visite de sites, observation in situ sur les 8 villes partenaires, préconisations, conférence finale de restitution des travaux, publication) et se déroulera du printemps 2015 à l'automne 2016.

Les villes participantes, outre l'accueil de la visite in situ (collèges d'experts européens, membres des forums, représentants des villes adhérentes) peuvent suivre et contribuer à la démarche à travers une plateforme internet dédiée, participer à deux visites in situ de villes, participer à la conférence finale de restitution.

Les villes participantes seront par ailleurs valorisées pour leur implication et leurs actions à travers la conférence finale de restitution, organisée avec des représentants des collectivités locales européennes et à travers la publication ultérieure valorisant les bonnes pratiques des villes impliquées dans ce programme.

Le budget prévisionnel du programme «Alcool, Ville et vie nocturne» (sur une durée de 24 mois) est établi à 81 356 €. La MILDECA soutient le projet à hauteur de 40 000 €.

Il est demandé à chaque ville participante une contribution financière d'un montant de 4 595 € pour l'ensemble du programme ; cette participation financière sera versée en deux exercices (2 300 € au printemps 2015 et 2 295 € au printemps 2016). En cas d'accord, la dépense correspondante sera imputée sur la ligne 65.522/6574 CS 10500.

L'inscription de la Ville dans ce projet présente plusieurs intérêts :

- L'intégration de la démarche bisontine dans un projet transversal piloté par un réseau d'acteurs reconnu au niveau national et européen ;
- Une expertise extérieure devant permettre une optimisation à moyen terme des actions développées à Besançon ;
- Une valorisation et une reconnaissance au niveau national et européen des actions développées depuis de nombreux mois par notre collectivité.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer :

- sur l'engagement de la Ville dans le projet «Alcool, ville et vie nocturne» développé par le Forum Européen, pour la Sécurité Urbaine et la MILDECA ;

- sur la participation financière de la Ville sur ce programme à hauteur de 4 595 € versés au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine en deux fois sur les exercices 2015 et 2016.

«M. LE MAIRE : C'est ce qui est expliqué sur votre clé USB.

M. Philippe MOUGIN : Comme vous l'avez déclaré en préambule, Monsieur le Maire, la sécurité et la tranquillité sont primordiales pour les habitants de Besançon, dans notre ville plus largement. C'est un sujet sur lequel nous sommes tout à fait d'accord. Mais pour le sujet abordé, l'alcoolisation des jeunes, la prévention oui... mais. Tous les Bisontins l'ont constaté, tout du moins les résidents du centre, les soirées du jeudi sont plus que mouvementées. Le bruit, l'incivisme, plus grave encore l'alcoolisation excessive et récurrente des jeunes entraînent un grave et inquiétant problème de santé publique. Et que dire de l'état des rues au petit matin, au grand dam de tous et des services de la Ville. Tout ceci perdure depuis trop longtemps et c'est inacceptable. Nous sommes évidemment favorables à des soirées alternatives. J'ai pu l'évoquer en commission, par contre nous étions favorables aux phases d'évaluation et de prévention afin de trouver une solution mais force est de constater que la prévention a ses limites. Malgré les subventions l'accompagnant, elle est actuellement sans grands effets significatifs sur ce fléau. Lorsque le moment arrive où l'on constate que la prévention habituelle est quasi inefficace, il est temps de prendre des

mesures plus coercitives. C'est ce que j'ai déjà évoqué il y a quelques mois. C'est à la Ville et plus largement à l'Etat de prendre leurs responsabilités. Vous avez raison, la Ville n'est pas seule dans l'affaire. Il est urgent de passer à la phase suivante. Une répression ciblée et mesurée doit maintenant être mise en place pour combattre cet alcoolisme de masse. Il en va de la santé de notre jeunesse. Parallèlement il va sans dire que les Bisontins doivent retrouver la tranquillité et la salubrité de leurs rues, merci.

M. LE MAIRE : Sur le fond, je ne peux qu'être d'accord avec vous, sauf que les choses sont un tout petit peu plus compliquées. Tout d'abord ce phénomène n'est pas un phénomène bisontin. C'est un phénomène nouveau à Besançon mais ce phénomène n'est pas un phénomène bisontin, on connaît bien la fameuse «rue de la soif» je crois à Rennes, ou tout ce qu'il se passe en Grande Bretagne, ou dans d'autres villes mais restons en France. C'est un phénomène qui s'est développé depuis je dirais 4-5 ans à Besançon. Nous étions à l'abri de cela il y a quelque temps. Sur ce que vous avez dit : les rues encombrées, la tranquillité, je ne peux être que d'accord avec vous, M. le Préfet aussi puisque nous sommes allés régulièrement, déjà deux ou trois fois avec lui sur le terrain pour voir. Ensuite que pouvons-nous faire concrètement ? Quand vous avez sur la place du Huit Septembre ici le soir 800 à 1 000 personnes ou plusieurs centaines dans des rues adjacentes, que voulez-vous faire ? On ne va pas rouvrir les stades pour mettre en garde à vue l'ensemble des personnes. Vous savez que pour interpeller une personne il faut qu'elle soit en IPM, ivresse publique manifeste. Des opérations sont menées mais il est clair que quand il y a des centaines de personnes, cela n'est pas possible. Face à ce problème, nous avons donc décidé de mettre en place un système aussi de prévention et d'éducation car, vous avez raison, c'est un problème de santé publique. Simplement il faut que l'on puisse expliquer à tous ces jeunes et ces moins jeunes qu'ils mettent leur vie en péril. J'ai rencontré à plusieurs reprises des personnes dont les enfants ont eu -des jeunes ou moins jeunes d'ailleurs- leur vie sacrifiée, transformée, anéantie par des soirées de ce type. Un certain nombre de personnes en sont mortes, des chutes dans la rivière, des chutes depuis des étages et c'est très compliqué à gérer, c'est même tout simplement inacceptable. Il y a là aussi la responsabilité des familles. Il faut que l'on explique à nos enfants, à nos adolescents, à nos jeunes les risques encourus. Et après, vous savez Monsieur MOUGIN, ce n'est pas forcément les jeunes des quartiers dits sensibles que l'on retrouve en ville. Ceux que l'on retrouve en ville ce sont et c'est un peu la tradition dans le milieu étudiant, des étudiants, des futurs chirurgiens, des futurs dentistes, des ingénieurs, des architectes, des cadres, ce sont eux qui sont là et qui répondent ainsi... moi je ne sais pas, le «binge drinking», je sais ce que c'est pour l'avoir vu, je n'ai jamais pratiqué. J'imagine que vous nous plus d'ailleurs. Maintenant je crois qu'il existe un problème d'éducation. Il faut que des contrôles soient réalisés, les contrôles d'alcoolémie sont renforcés ces jours-là. Il faut surtout expliquer à toutes ces personnes-là, jeunes et moins jeunes parce que ce ne sont pas que des jeunes, je dirais -ce n'est pas de 7 à 77 ans là- c'est de 15 et 45-50 ans. Jusqu'à 50 ans ce sont des très très jeunes... Il faut que l'on explique effectivement que ce n'est pas possible et que ce n'est pas bon. Donc il faut à la fois mêler de la répression, c'est vrai, de la prévention et de l'éducation et c'est pour cela que des actions sont réalisées -vous le verrez, c'est très bien dit sur cette petite clé- avec les associations qui luttent contre les addictions parce qu'il y a la drogue, l'alcool et le reste. Voilà ce que je peux vous dire. Ce phénomène n'est pas uniquement bisontin. Quand j'en parle aux forces de l'ordre ils me disent «Monsieur le Maire, pour arrêter 1 000 personnes, deux compagnies de CRS n'y suffiraient pas». Et ce n'est pas cela le problème mais par contre c'est vrai que c'est un phénomène nouveau qui est inquiétant et que l'on trouve dans beaucoup de villes de France, même dans la quasi-totalité des grandes villes et qui maintenant même se déplace. Il se déplace aussi dans les villages de la périphérie. Il n'y a pas uniquement dans les centres villes, on a un certain nombre de lieux dans la périphérie qui connaissent ce phénomène. Auparavant c'était plutôt centré sur un ou deux lieux dans la ville qu'on connaissait bien, mais maintenant ce n'est pas ça. Venez un jeudi soir en ville, vous verrez par vous-même. C'est très inquiétant, je vous l'accorde et je pense qu'il y a la répression, certes, mais aussi l'éducation parce que faites attention surtout que demain ce ne soit pas un de vos enfants ou de vos petits-enfants -très bien élevés par ailleurs- que vous retrouviez dans la ville en train de faire la fête. Personne ici n'est à l'abri de cela, personne, même pas le Maire.

M. Ludovic FAGAUT : Vous connaissez Monsieur FOUSSERET notre engagement sur ce dossier de santé publique et Marie-Laure DALPHIN prendra la parole juste après moi, même s'il faudra bien entendu trouver une solution auprès des bars de certaines rues bisontines qui se trouvent en délicatesse par rapport au fonctionnement de la charte des bars. Concernant l'engagement de la Ville sur ce projet qui en fait résulte d'un échange de pratiques entre villes, ce qui en soi est intéressant, cependant cela nécessite-t-il d'engager 4 600 € alors que sans entrer dans ce genre d'échanges de pratiques vos services et élus se sont déjà rendus dans des villes pour observer, comme ce fut le cas sur des villes de l'Ouest de la France, si ma mémoire ne me fait pas défaut.

Donc oui en ce qui nous concerne à la lutte contre ce fléau, oui aux échanges de pratiques entre villes, oui aux actions de prévention mais nous restons dubitatifs de dépenser quasiment 5 000 € dans ce genre de structure alors que nous pouvons le faire nous-mêmes, directement en allant dans les villes rencontrer les pratiques qui se mènent. Donc nous nous abstiendrons sur ce dossier.

M. LE MAIRE : L'un n'exclut pas l'autre, vous savez, toutes ces rencontres-là sont importantes et je pense qu'il faut être présent dedans pour ces échanges d'informations, il faut que ce soit un peu structuré. Mais Danielle POISSENOT vous répondra.

Mme Marie-Laure DALPHIN : Je vais revenir sur le problème de santé publique et la prévention. L'alcoolisation aiguë des jeunes est un problème important, ça touche probablement la moitié des jeunes aujourd'hui. En septembre 2014, j'étais intervenue au sein de ce Conseil Municipal pour vous faire part d'un certain nombre de remarques et pour formuler des propositions. Nous avons pu constater depuis qu'un certain nombre d'initiatives de la Ville n'avaient pas rencontré l'impact ni le succès attendu, en particulier en matière de sécurité, prévention aussi et d'incitation à la responsabilisation, vous l'avez dit vous-même. La prévention doit compléter la lutte contre les infractions, donc elle doit se faire précocement dans la vie des jeunes. Pour être efficace il faut un contact régulier avec les associations de prévention, les forces de l'ordre, les pompiers, mais également travailler avec les familles. Les actions doivent être multiples et soutenues dans le temps. Il faut multiplier les lieux d'écoute, les lieux d'échanges dans les collèges, les lycées, avec les familles, avec les enseignants, tous les professionnels qui travaillent dans les collèges, les lycées, les assistantes sociales et c'est nécessaire pour une prévention qui soit efficace et régulière.

Je vous rappelle les questions que je vous avais posées l'année dernière : quels sont les axes de travail aujourd'hui dans le domaine préventif et comment va travailler le service Santé sur ce problème majeur de santé publique, avec quelle équipe ? Deuxième point, quelles sont les actions et rencontres menées dans les collèges et les lycées aujourd'hui, sont-elles adaptées et suffisantes ? Sont-elles pertinentes ? J'avais proposé à l'époque un forum pour rencontrer d'autres municipalités. Et quelles sont vos réponses concernant cet aspect préventif et le travail du service Santé à ce jour ?

Participer à un tel programme d'échanges au niveau national et européen ne pourra avoir que des intérêts, notamment pour bénéficier d'une expertise encore en attente sur notre commune. J'ai deux dernières questions : quelles sont les autres villes en Europe qui participent au programme, sur lesquelles donc on va s'appuyer ? Et quels sont les critères d'évaluation du bénéfice de cette action ?

M. LE MAIRE : Mme POISSENOT vous répondra. Concernant les collèges, je pense que vous avez raison parce que c'est là que ça commence et je pense que le Conseil Général est en première ligne d'ailleurs pour mettre en place un certain nombre d'actions parce que les gamins commencent à 14-15-16 ans...

Mme Marie-Laure DALPHIN : Plus tôt, 12 ans.

M. LE MAIRE : Donc entre les collèges et les lycées c'est là effectivement, plus que dans les écoles maternelles, heureusement. Donc je pense que vous êtes tout à fait à même de faire des propositions par rapport à ça parce que c'est effectivement, je suis d'accord avec vous, un vrai fléau. Cyril tu as réfléchi à ça ?

M. Cyril DEVESA : Evidemment qu'on travaille toute l'année avec des associations qui sont professionnelles : SOLEA, L'ANPAA, on travaille toutes les semaines, elles sont sur le terrain, vous les retrouvez sur la place Pasteur qui aident les jeunes en difficulté. Donc ce sont déjà des choses que l'on réalise Madame DALPHIN. On travaille toutes les semaines avec les associations, avec leurs professionnels qui sont formés pour ça, donc ce sont déjà des choses concrètes. Ensuite sur la prévention, avec Danielle POISSENOT on mène des actions dont vous avez sous les yeux des petits documents, les jeudis soir sans alcool, etc., Danielle vous en reparlera également. Il se fait des choses Madame DALPHIN. Après, là où peut-être on ne s'interroge jamais assez suffisamment c'est pourquoi ces jeunes boivent-ils? Quelle société on leur construit à ces gamins ? Je dois dire que c'est un peu le problème des adultes qui disent toujours aux gamins de ranger leur chambre et qui laissent une planète poubelle. C'est le problème des adultes qui font une société ultra libérale avec des gamins qui n'ont pas de boulot à l'arrivée après des études, des générations qui sont moins confortables que celles de leurs parents, des gamins qu'on massacre avec des professions... voilà, je dois dire, à un moment donné il faut s'interroger aussi en tant qu'adulte sur ce qu'on laisse à nos gamins.

M. Philippe MOUGIN : J'ai bien écouté votre propos, je suis tout à fait d'accord avec vous mais je pense qu'à un moment donné il faut prendre des mesures coercitives, comme je l'ai dit et procéder comme sur la route par exemple. Il y a quelques années il y avait 20 000 morts, on comparait des villes moyennes...

M. LE MAIRE : Monsieur MOUGIN, expliquez-moi comment, un soir dans Besançon il y a plusieurs centaines, voire plus d'un millier de personnes qui sont toutes alcoolisées, toutes en dehors des normes, comment est-ce que je fais premièrement pour les contrôler et qu'est-ce que j'en fais ? C'est ça le problème. Moi je vous demande...

M. Philippe MOUGIN : Je l'ai bien dit tout à l'heure, la Ville n'est pas seule.

M. LE MAIRE : Il n'y a pas moyen d'arrêter, en une soirée, 700 ou 800 personnes qui ont bu un peu plus que la moyenne, même beaucoup plus que la moyenne. Là ce que nous faisons quand même ce sont des actions -ce n'est pas moi qui les fais c'est le Préfet, le Procureur- des contrôles d'alcootest qui sont très très sévères. Après ce n'est pas un constat d'impuissance, ce n'est pas ça mais je vous dis : venez un jour, là devant il peut y avoir 1 000 personnes sur la place, il y en a 500 là-bas, 500 là, 350 là...

M. Philippe MOUGIN : Vous savez, je ne reste pas à la maison tous les soirs, je ne m'enferme pas à la maison ! Ce n'est pas ça.

M. LE MAIRE : Je n'ai pas dit ça. Je sais bien que vous ne vous barricadez pas dans votre maison...

M. Philippe MOUGIN : Ce que je veux vous dire par là c'est que la police et la gendarmerie ont bien essayé d'éradiquer, sans pouvoir totalement, l'alcool sur les routes et on a vu qu'il y avait des résultats. Pourquoi est-ce qu'il y avait des résultats ? Parce qu'il y avait de la fermeté.

M. LE MAIRE : Oui mais Monsieur, vous n'avez jamais des milliers de personnes...vous ne voulez pas écouter ce que je vous dis.

M. Philippe MOUGIN : Si mais je vous ai très bien entendu.

M. LE MAIRE : Sur la route vous arrêtez les voitures une par une. Là vous ne pouvez pas en arrêter 800 en même temps.

M. Philippe MOUGIN : Comment font les services de police à Paris quand il y a des manifestations, des dégradations, des déprédations sur les commerces ?

M. LE MAIRE : Monsieur MOUGIN, vous savez comment font les autres pays ? Ils sont comme nous, ils cherchent.

M. Philippe MOUGIN : Oui mais il faut être précurseur, je pense que vous le dites assez souvent, on est précurseur, eh bien soyons précurseurs.

M. LE MAIRE : Vous ne m'avez pas donné la solution.

M. Philippe MOUGIN : A un moment donné, il faut mettre le poing sur la table parce que vous l'avez dit vous-même, ce n'est pas il y a six mois, ce n'est pas il y a un an, vous avez dit que ça fait 4 ou 5 ans que ça dure. Donc c'est sûr qu'on peut mettre de l'argent, on peut mettre des subventions, on n'y arrivera pas. A un moment donné il faut mettre le poing sur la table.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas uniquement les subventions. On a aussi une arme qui est utilisée par le Préfet et à laquelle je donne mon accord, c'est la fermeture d'un certain nombre d'établissements. Après j'ai des remarques parce qu'on dit...

M. Philippe MOUGIN : Ça ne sert à rien !

M. LE MAIRE : Si ça sert !

M. Philippe MOUGIN : Non parce que vous voyez les jeunes arriver avec des bouteilles, d'ailleurs ils les laissent dans les rues.

M. LE MAIRE : D'accord, on le sait ça, mais moi je crois quand même aussi qu'il y a la responsabilité des parents quelque part.

M. Philippe MOUGIN : On est bien d'accord là-dessus mais vous savez, les parents ne savent pas toujours où sont les jeunes...

M. LE MAIRE : Moi je donne toujours l'exemple de l'expérience que j'ai vécu un soir de la fête de la musique, j'étais avec des amis élus dont je ne donnerai pas les noms et nous allions place du Huit Septembre quand nous avons été dépassés par un groupe de jeunes dans lequel il y avait les enfants de mes amis élus qui avaient le sac avec les bouteilles de bière à l'intérieur -je ne dirai pas les noms mais peut-être se reconnaîtront-ils- mais c'est simplement pour dire que ça peut arriver à n'importe qui, même à vous, même à moi...

M. Philippe MOUGIN : Mais bien sûr, je ne vous dis pas le contraire.

M. LE MAIRE : Je peux venir un jour en ville et voir une de mes petites-filles ou mon petit-fils, je ne serai pas content, même pas du tout content, mais comment fait-on ? C'est un phénomène de société. Je ne dirai peut-être pas que ce qu'a dit Cyril DEVESA est juste, je ne le répéterai pas, après je ne veux pas trop philosopher là-dessus mais c'est aussi quelque part l'expression d'un certain mal-être, il faut qu'on se retrouve là-dedans, il faut être saoul et très vite.

M. Philippe MOUGIN : Vous savez, ceux qui sont saouls comme vous dites, sur la voie publique, j'en ai vus et ils ne font pas partie des basses populations, ce sont des étudiants en médecine, principalement, qui foutent le bazar.

M. Frédéric ALLEMANN : Pour répondre à M. MOUGIN sur nos actions, nous menons depuis déjà plusieurs années une action originale puisque nous finançons des vacations médicales de SOS Médecins pour permettre aux policiers, dans les cas d'ivresse publique manifeste d'intervenir plus vite parce que normalement il faut un certificat médical, ça les obligeait à aller à l'Hôpital. Donc en fait on fait venir SOS Médecins au commissariat pour pouvoir libérer les équipages plus vite et c'est une action originale puisqu'elle a été copiée dans d'autres villes et nous avons mis cela en place déjà depuis plusieurs années.

M. LE MAIRE : Et vous savez pourquoi on l'a mise en place ? Parce qu'à partir de 2008 - 2009 les crédits du Ministère de la Justice n'étaient plus suffisants pour payer les vacations médicales. Donc à chaque fois on prenait une ambulance qui emmenait la personne ivre à l'Hôpital avec un policier accompagnant, des ambulanciers pour vérifier leur état d'ivresse et les redescendre en ville. Et donc la Ville -Fred a raison- paie même, alors que ce n'est pas du tout de sa compétence, des vacations à SOS Médecins pour que l'on puisse, lorsqu'il y a des opérations, en quelque sorte faciliter le travail de la police. Voilà, c'est ça la réalité.

Mme Danielle POISSENOT : Simplement pour terminer et pour répondre notamment sur le projet européen, aujourd'hui il y a comme villes européennes qui sont adhérentes au projet européen Copenhague, Brighton, Barcelone et Malmö. Et sur l'hexagone des villes comme Paris bien sûr, Bordeaux, Brest, Lille, Marseille ou Lorient et Besançon est la dernière ville qui a été inscrite à l'adhésion du forum justement grâce à son expérience et grâce à des expérimentations qu'elle met aujourd'hui en place sur la prévention de l'alcoolisation massive des jeunes. Donc c'est vrai, aujourd'hui ce projet-là représente 4 595 € que l'on va payer sur deux ans, donc la moitié pour un an et le solde l'autre année. Donc c'est un projet vraiment très intéressant, comme l'a dit tout à l'heure Mme DALPHIN, sur le fait qu'il va nous amener une expertise et on a besoin aujourd'hui d'expérimentations ailleurs, de voir comment ça se passe, on est une petite ville moyenne, donc on a aujourd'hui cette problématique, c'est un enjeu aujourd'hui d'enrayer l'alcoolisation massive des jeunes, c'est un enjeu de santé publique avant tout, on le dit tous ici aujourd'hui, c'est un enjeu de la Ville de Besançon et le fait d'être inscrit dans ce projet de forum européen va nous permettre d'avoir toutes ces expériences, d'avoir effectivement avec la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, on va pouvoir avoir des retours d'expérience et des évaluations qui vont être faites. Donc à l'issue de ces deux années nous vous ferons une évaluation et j'espère qu'à l'issue de ces deux années nous aurons effectivement un progrès contre l'alcoolisation massive des jeunes.

M. LE MAIRE : Quels sont ceux qui sont contre ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ? 14. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme POISSENOT n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2015.